

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 10 décembre 2010

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 32 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Patrick BORE - Eugène CASELLI - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Vincent COULOMB - François FRANCESCHI - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Jean-Pierre GIORGI - Michel ILLAC - Eric LE DISSES - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Christophe MASSE - Danielle MILON - Bernard MOREL - Renaud MUSELIER - Pierre PENE - Claude PICCIRILLO - Roland POVINELLI - Georges ROSSO - Myriam SALAH-EDDINE - Pierre SEMERIVA - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Claude VALLETTE - Jean VIARD.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Francis ALLOUCH représenté par Vincent COULOMB - Vincent BURRONI représenté par Christian AMIRATY - Eric DIARD représenté par Renaud MUSELIER - Patrick MENNUCCI représenté par Bernard MOREL - Antoine ROUZAUD représenté par François-Noël BERNARDI - Martine VASSAL représentée par Danielle MILON.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

André ESSAYAN - Jean-Claude GAUDIN - André MOLINO - Jérôme ORGEAS - Philippe SAN MARCO.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DDIP 003-2402/10/BC

■ Approbation d'un avenant à la convention n° 08-1219 du 30 décembre 2008

DDEAIAG 10/5497/BC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Communauté le rapport suivant :

Dans le cadre de son soutien aux projets de R & D des pôles de compétitivité, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole a accordé à l'entreprise Moteurs Baudouin une subvention de 40 000 euros en décembre 2008, pour la réalisation du projet BMCI.

Signé le 10 Décembre 2010
Reçu au Contrôle de légalité le 13 Décembre 2010

En janvier 2009, la société a été rachetée pour devenir la Société Internationale des Moteurs Baudouin, impliquant de nouveaux documents administratifs :

- un nouveau numéro SIRET : 509 985 735 00026
- un nouveau RIB : 30056 00148 0148 007 6933 69
 Code banque Code guichet N° de compte Clé RIB
- un nouveau Président : M. Jason LIN

Afin de pouvoir verser la subvention à l'entreprise, un avenant à la convention n° 08-1219 du 30 décembre 2008 est nécessaire par la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

Monsieur le Président propose au Bureau de la Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Bureau de la Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération du 8 février 2008 créant l'Autorisation de programme ;
- La délibération du 28 juin 2008 précisant et proposant les modalités opérationnelles d'intervention et le système d'évaluation technique de l'octroi de subvention aux entreprises impliquées dans les pôles ;
- La délibération 004-314/08/CC du 31 mai 2008 portant délégation du Conseil de Communauté au Président et au Bureau ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt de réaliser un avenant à la convention n° 08-1219 du 30 décembre 2008.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est approuvé l'avenant ci-annexé à la convention n° 08-1219 du 30 décembre 2008 entre la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole et la Société Internationale des Moteurs Baudouin.

Signé le 10 Décembre 2010
Reçu au Contrôle de légalité le 13 Décembre 2010

Article 2 :

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, ou son représentant est autorisé à signer cet avenant.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué
Aux Technopoles et Agglomération numérique,
Université, Recherche

Jérôme ORGEAS

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Développement durable - Innovations -
Prospective

Eric DIARD

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI